

Dynamiques des violences interpersonnelles

Outils pour une approche intégrée

CERTIFICAT UNIVERSITÉ ET HAUTE ÉCOLE

EDITION 2025

16 janvier 2026

Animée par des expert.e.s



Vous souhaitez vous former à la détection et l'accompagnement de situations de violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés ?

Et vous êtes professionnel.le de la santé, du social, acteur.rice de la santé publique, de l'enseignement, du judiciaire et de la criminologie.

Formation Interdisciplinaire

Module Thématique 3 - Violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés

Objectifs	A l'issue de la formation, les participant.es seront outillé.es pour : <ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les concepts et savoirs relatifs aux dynamiques des violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés• Oser une démarche pro-active face aux situations à risque et aux violences qui ne se disent pas• Créer et engager le changement dans un partenariat avec la personne• Construire un parcours d'accompagnement• Expérimenter l'interdisciplinarité• Mettre en oeuvre des projets médico-psycho-sociaux, juridiques et de santé publique
Modalités pratiques	Les vendredis de 9H00 à 17H30 et samedis de 9h00 à 13H00, sur le Campus Erasme <ul style="list-style-type: none">• 16-17 janvier• 6-7 février• 6-7 mars• 27-28 mars
Options pédagogiques	Des cours interactifs en présentiel et en ligne, tables rondes avec des expert.es du réseau spécialisé, supervisions de cas, visite de sites opérateurs, mise à disposition d'outils d'aide à la pratique.
Formateur.rices	Une équipe d'enseignant.es de l'académique et de l'associatif

Plus d'informations sur notre site



www.dmgulb.be

Candidature à envoyer à
anne-marie.offermans@ulb.be
Nombre limité de participant.es

Inscription

Module à la carte : 450 €
Prix du minerval : 2000 €
Alumini ULB/HELB : 1600 €
Conditions particulières Assistant.e MG

Accréditation INAMI et avocats.be
Congé-éducation payé

Une formation certifiante : options et thématiques au choix

- **Module Thématique 3 (janv-avril 2026) - Violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés**
- **Module Thématique 4 (avril-juin 2026) - Maltraitances envers les personnes âgées**
- **Module Transversal Corequis obligatoire (janv-mars 2027) - Violences Interpersonnelles**
- **Module Thématique 1 (avril-juin 2027) - Violences entre (ex-)partenaires et violences sexuelles**
- **Module Thématique 2 (sept-déc 2027) - Maltraitances des enfants et enfants co-victimes**

Les modules peuvent être suivis à la carte ou être cumulés en vue de l'obtention du Certificat.